

Marie-Laure Grignet
29/07/2020

ESTHÉTICIENNE

En bref...

L'esthéticienne est la spécialiste de la beauté du visage et du corps. En institut de beauté, dans un spa, un centre de remise en forme ou chez un coiffeur... elle réalise diverses prestations : épilation, nettoyage de la peau, application de crèmes, bains, UV, manucure, maquillage... Elle installe le client en cabine, examine son type de peau, lui propose des soins adaptés. Elle profite des soins pour prodiguer des conseils, faire la promotion des produits de beauté qu'elle distribue. Elle veille à l'hygiène parfaite de son matériel et des locaux. Présentation soignée, discrétion, empathie et bonne résistance physique sont indispensables à cette professionnelle.

Dans le détail...

Au service de la beauté du visage ou du corps

Spécialiste de la beauté et de l'amélioration de l'image de soi, l'esthéticienne prodigue des soins du visage et du corps (gommage, épilation, modelage, manucure, maquillage...) à ses clients en fonction de la nature de leur peau et de leurs caractéristiques particulières. Elle utilise pour cela divers instruments, crèmes et produits cosmétiques. Elle pratique toujours en créant les conditions propices à la détente et à la relaxation.

L'esthéticienne travaille dans les instituts de beauté ou les parfumeries, où elle commercialise également des produits. On la rencontre aussi dans des salons de coiffure, des centres de thalassothérapie, des spas, des hôtels... Enfin dans des hôpitaux, des maisons de retraite, des établissements médicosociaux, elle apporte réconfort et bien-être grâce à ses soins.

L'esthéticienne entretient des relations courtoises avec les clients. En institut de beauté, elle a souvent ses "habités".

Fixer les rendez-vous et préparer les cabines

L'esthéticienne tient le planning des rendez-vous, elle accueille le client et l'installe avec une revue ou un café s'il y a un peu d'attente. Elle prépare le matériel nécessaire "en cabine", pièce séparée de l'espace commercial et spécialement aménagée pour dispenser les soins. Elle dispose des serviettes propres, prépare ses produits, stérilise le matériel de manucure, vérifie la propreté du bac de cire à épiler...

Réaliser les soins et donner des conseils

Pour certains traitements, le client doit se débarrasser de ses vêtements, s'envelopper dans un peignoir, un paréo ou une serviette et est invité à s'étendre sur une table de massage ou un fauteuil de soins. Pour son confort, l'esthéticienne peut régler l'intensité de la lumière, diffuser un fond musical...

Elle commence par examiner le type de peau du client (grasse, sèche, mixte, sensible...), propose son "diagnostic" et indique les prestations et produits qu'il conviendrait d'utiliser. Si nécessaire, elle en détaille l'intérêt, les conditions de mise en œuvre idéales (durée, nombre de séances...) et le prix. Avec des gestes doux et précis, elle effectue ensuite les prestations : épilation à la cire, nettoyage de peau, gommage, modelage, manucure... Elle utilise des crèmes (hydratante, anti-âge, amincissante, raffermissante...), des huiles de massage, des produits à base de cacao, de miel... Certains centres disposent de bains (bouillonnants, aromatisés...), d'un sauna ou d'un hammam, de cabines de bronzage... L'esthéticienne installe alors le client et programme les équipements. Enfin l'esthéticienne effectue aussi des maquillages, même si la maquilleuse est la professionnelle spécialisée dans cette activité.

Certains soins peuvent durer plus d'une heure. Ils demandent une bonne résistance physique, car il faut rester debout, se pencher... Durant les soins, l'esthéticienne donne différentes indications. Comme la coiffeuse, elle a des qualités d'écoute, de patience et de douceur vis-à-vis d'une clientèle qui profite de ce

moment pour évacuer le stress. Si beaucoup se perdent en confidences, l'esthéticienne s'oblige à la discrétion et elle n'émet pas d'opinion. Une autre contrainte est d'apprendre à composer avec les petits caprices de personnes parfois indécates.

Polyvalence et adaptation à une population active

Cette professionnelle doit adapter ses horaires de travail aux besoins d'une clientèle active ; les périodes d'affluence se situent pendant le déjeuner, en fin d'après-midi, les week-ends et veilles de fêtes.

Comme toujours dans les petites entreprises, l'esthéticienne salariée doit faire preuve de polyvalence et elle est impliquée dans toutes les tâches quotidiennes du salon. Ainsi, elle nettoie les cabines et les douches, s'assure de l'hygiène de son matériel, réapprovisionne les rayonnages des produits proposés à la vente... Elle veille au rangement et à la décoration des locaux.

Sa présentation (tenue, coiffure, maquillage) est bien sûr irréprochable. Outre la qualité ou l'originalité des prestations, c'est sur ces différents aspects que se bâtit la réputation d'un institut !

La vente de cosmétiques

L'esthéticienne a aussi une activité commerciale : elle fait la promotion des produits utilisés et commercialise des articles adaptés à chaque type de peau, à l'hygiène de vie ou au budget du client. La panoplie de cosmétiques est immense : elle couvre les soins pour la peau (visage, corps, mains, pieds...), les crèmes solaires (protection solaire, autobronzant...), le maquillage (vernis à ongles, rouges à lèvres, crayons pour les yeux...), les crèmes dépilatoires ou les cires, les savons, les produits pour le bain et les shampoings, les kits de manucure...

Cette professionnelle se tient au courant des nouveaux produits, se forme à des techniques nouvelles ou complémentaires, pour être par exemple prothésiste ongulaire.

Evoluer vers la gestion d'un salon

Après plusieurs années d'expérience, l'esthéticienne peut se mettre à son compte pour améliorer ses revenus et gagner en indépendance. Elle ouvre un institut et devient alors commerçante indépendante ou directrice de magasin franchisé. Elle doit dans ce cas définir les orientations de son activité, choisir et négocier avec des fournisseurs, suivre la comptabilité, organiser le travail des employés...

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau CAP ou équivalent

Toute personne réalisant seule, de façon autonome, un soin esthétique, doit posséder au minimum le CAP de la spécialité ou justifier de trois années de pratique professionnelle.

A défaut, elle travaille sous l'autorité d'un professionnel qui justifie de cette qualification.

Le CAP est donc quasiment indispensable pour qui souhaite exercer et évoluer dans la profession. Il se prépare en deux ans par voie d'apprentissage ou en lycée professionnel.

Il est possible de poursuivre et de se perfectionner avec un Bac pro, un Brevet Professionnel (après deux années d'expérience), un Brevet de Maîtrise (cinq années d'expérience après le CAP) ou encore au niveau supérieur avec un BTS de la spécialité. Ces diplômes peuvent conduire à la direction d'un institut, à des emplois dans le secteur de la vente de produits cosmétiques...

Pour ouvrir un institut de beauté, il faut obligatoirement :

- s'inscrire au Répertoire des Métiers à la Chambre de Métiers de son département
- avoir le CAP ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle
- ou placer cette entreprise sous la responsabilité d'un professionnel possédant la qualification évoquée ci-dessus.

Diplôme(s) le(s) plus adapté(s) :

CAP "esthétique, cosmétique, parfumerie"

Bac professionnel "esthétique, cosmétique, parfumerie"

BP (Brevet Professionnel) "esthétique, cosmétique, parfumerie"

BM (Brevet de Maîtrise) "esthéticienne cosméticienne"

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) "métiers de l'esthétique cosmétique parfumerie", spécialité

"cosmétologie"

BTS (Brevet de Technicien Supérieur) "métiers de l'esthétique cosmétique parfumerie", spécialité "management"

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RNCP : D1208, Soins esthétiques et corporels

S'informer sur la VAE

<http://www.vae.gouv.fr>

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière entre le SMIC et 1800 euros brut par mois, et on peut espérer gagner entre 2100 et 3000 euros brut en fin de carrière.

Les revenus d'un esthéticien dépendent de son statut, salarié ou artisan. Un salarié est très souvent payé au Smic, avec parfois une part variable en fonction du montant des produits vendus qui peut représenter 10 à 30% de sa rémunération fixe.

Le revenu de l'artisan est plus difficile à définir : il est souvent inférieur au Smic au moment de son installation, et dépend ensuite très largement du lieu d'implantation (importance de la clientèle potentielle, concurrence locale...) et du dynamisme de l'activité.

Quelles perspectives d'emploi ?

Tendance nationale favorable

Les esthéticiens exercent en grand majorité dans les instituts de beauté traditionnels (indépendants ou sous enseigne) ou comme micro-entrepreneurs. 80% des entreprises n'emploient aucun salarié, la majorité des professionnels travaillant seuls.

Les indépendants subissent la concurrence des réseaux de franchise qui connaissent un fort développement et celle des enseignes de parfumerie/cosmétique qui proposent aujourd'hui souvent une activité associée d'institut de beauté.

La tendance est à la spécialisation en termes de prestation : à côté des instituts généralistes, on trouve aujourd'hui des beauty bars, des bars à maquillage, à sourire ou à sourcils...

L'esthéticien peut également pratiquer :

- dans le secteur du bien-être, au sein de centres de thalassothérapie, de spas, d'hôtels de luxe...
- dans celui relevant de l'agence nationale des services à la personne (interventions au domicile des particuliers), soit en indépendant, soit au sein d'une entreprise ou association œuvrant dans le domaine.

Certains professionnels interviennent enfin dans les services hospitaliers, dans les maisons de retraite, auprès d'un public "fragile", demandant une empathie particulière.

Bien que les femmes représentent la grande majorité des clients, la clientèle masculine constitue un marché en pleine évolution.

Il y a en permanence un grand nombre d'offres d'emploi pour ce métier.

Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Artisan

Micro-entrepreneur

Chef d'entreprise

Offres d'emploi

Pôle emploi :

- D1208 : Soins esthétiques et corporels : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=D1208>

Site(s) utile(s) :Beauté Job : <https://www.beaute-job.com>Fashionjobs.com : <https://fr.fashionjobs.com>**Familles d'intérêts**

Activité manuelle

Sous-famille : *Fabrication - Transformation manuelle*

Art

Sous-famille : *Sensibilité artistique*

Commerce

Sous-famille : *Vente***Domaine professionnel**

Commerce, Distribution, Vente

Sous-domaine : *Commerce de détail, Vente***Conditions de travail****DÉPENSE PHYSIQUE**

Pas ou peu de dépense physique

HORAIRES ET DÉPLACEMENTSTravail le samedi ou le dimanche
Horaire supérieur à la moyenne**ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL****Intérieur - Plein air**

Intérieur

Milieu de travail

Odeurs

CAPACITÉS PHYSIQUESRester debout plusieurs heures
Utiliser les bras, les mains, les doigts
Parler
Entendre
Voir
Marcher
Différencier les couleurs**Autres appellations du métier**cosméticienne
manucure

maquilleuse

Documentation**ROME**- D1208 : Soins esthétiques et corporels : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=D1208&domaine=Candidat>**CIDJ**- Actuel CIDJ 2.79 : Les métiers de la coiffure, de l'esthétique et du bien-être : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.79>- Carte métier : esthéticien-cosméticien : <http://www.cidj.com>**BPI France création**Institut de beauté - esthétique à domicile
SPA, hammam, centre d'aqua bien-être et balnéothérapie

Sites utiles

Choisir l'artisanat

<https://www.choisirartisanat.fr>

Présentation de certains métiers de l'artisanat sous forme de vidéos.

CNAIB Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté

<https://www.cnaib.fr>

Informations sur la profession, les formations, l'ouverture d'un salon...

FNCPA Fonds National de Promotion de Communication de l'artisanat

<http://www.fnpc.a.fr>

Informations sur le secteur de l'artisanat et ses métiers.

Métiers du commerce

<http://www.metiersducommerce.fr>

Information sur les métiers des différents univers du commerce (mode, alimentation, auto, multimédia...)

Vidéos

AFPA

esthéticien(ne)

<http://mediatheque.webtv.afpa.fr/urls/open/441>

L'Artisanat

Audrey, esthéticienne

<https://youtu.be/TsNGBFBs5Xw>

Nadia, esthéticienne

<https://youtu.be/kVY9iQDUPZw>

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés